



APPEL RÉGIONAL À PROJETS

Soutien aux initiatives visant à renforcer l'attractivité et la visibilité des formations du et en français en Asie-Pacifique

Termes de références

Date limite de candidature : 31 juillet 2023

1. L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), **créée il y a 60 ans**, est aujourd'hui le **premier réseau universitaire au monde** avec plus de **1000 membres** : universités, grandes écoles, et centres de recherche dans **près de 120 pays**.

Révélateur du génie de la Francophonie scientifique partout dans le monde, l'AUF, organisation internationale à but non lucratif, est aussi un label qui porte une vision pour **un meilleur développement des systèmes éducatifs et universitaires** : « penser mondialement la francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité ».

2. La Direction régionale Asie-Pacifique (DRAP)

L'AUF-Asie-Pacifique dispose d'une représentation permanente en Asie-Pacifique depuis 1993. Elle coordonne un réseau de **88 établissements** d'enseignement supérieur et de recherche membres, répartis dans **15 pays** et collectivités d'outre-mer : Cambodge, Chine, République de Corée, Fidji, Inde, Indonésie, Japon, République démocratique populaire lao, Myanmar, Mongolie, Thaïlande, Vanuatu, et Vietnam, mais également en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française.

3. Contexte et enjeux

La dernière édition du rapport sur la langue française dans le monde, publiée par l'OIF, nous rappelle que le français reste la 5è langue la plus parlée au monde. Dans 112 pays et territoires, 321 millions de personnes sont francophones, parmi lesquelles 255 millions de locuteurs quotidiens. Pour 2025, le nombre de francophones devrait atteindre les 518 millions, puis 572 millions en 2030, et plus d'1 milliard en 2065. Le français est donc une langue dont le nombre de locuteur devrait connaître une progression relative dans les années à venir ¹.

Toutefois, les **réalités régionales et nationales** sont plus contrastées :

- Les actions portées par l'AUF en Asie-Pacifique s'inscrivent dans une **région majoritairement non-francophone**, qui compte pour <u>60% de la population</u> mondiale mais pour seulement **0,3% des francophones dans le monde** (selon le dernier rapport de l'observatoire de la langue française OIF);
- La **place des apprenants de français y est également marginale,** puisqu'ils ne représentent que <u>0.08 % des apprenants</u> de français dans le monde. La marge de progression est donc conséquente ;
- Enfin, force est de constater que, sous **l'effet conjugué de divers facteurs** pandémie de COVID-19, perte d'attractivité des formations francophones auprès des jeunes, ou encore fragilité des modèles économiques de ces formations ou offres pédagogiques perfectibles le nombre de formations francophones, parmi celles identifiées et/ou par l'AUF, a décru **ces 5 dernières années**.

¹ Selon le rapport 2022 de l'OIF, l'Organisation Internationale de la Francophonie, intitulé « La Langue Française dans le Monde »



L'AUF est présente en Asie-Pacifique à travers son **appui à la formation et à la recherche** dans les établissements d'enseignement supérieur (EES), depuis la création de sa direction régionale il y a 30 ans. Le **développement des formations du et en français** contribue à la **consolidation et au rayonnement de la francophonie** dans cette région où la langue française est peu utilisée.

Partant de ce constat, les appuis de l'AUF au renforcement de la visibilité et de l'attractivité de l'apprentissage du et en français permettraient de répondre aux besoins réels de nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EES) membres, en soutenant des initiatives multiformes pour continuer de démontrer que le français demeure une langue majeure qui permet d'avoir accès au savoir, et à des formations de haut niveau conduisant à des emplois qualifiés. C'est aussi le moyen de soutenir des niches d'excellence dans des secteurs de formation de premier plan pour le développement socioéconomique des pays de la région.

A cet effet, la Direction régionale Asie-Pacifique de l'AUF lance un <u>appel régional à projets (AAP)</u> afin de soutenir des initiatives visant le renforcement de l'attractivité et de la visibilité des formations du et en français en Asie-Pacifique.²

I. Objectifs

Objectif général: Contribuer à promouvoir l'apprentissage du et en français et à faire rayonner la francophonie scientifique dans la région.

Objectifs spécifiques :

- Soutenir les initiatives portant l'ambition de renforcer la visibilité et l'attractivité des formations du et en français à travers l'élaboration et la mise en œuvre de plans de communication susceptibles de redynamiser le recrutement de nouveaux étudiants ;
- Conquérir un nouveau public d'apprenants en démontrant, à travers des initiatives de communication novatrices portées par des EES membres de l'AUF, que le français est une langue d'avenir et que son apprentissage représente une valeur ajoutée et un avantage comparatif sur le marché du travail;
- Appuyer les formations francophones existantes afin de maintenir un certain nombre d'apprenants du et en français ;
- Accompagner la montée en puissance de formation francophones constituant des niches d'excellences en optimisant leur visibilité dans le paysage académique local et régional.

Bénéficiaires:

- Bénéficiaires directs: établissements d'enseignement supérieur membres de l'AUF.
- Bénéficiaires indirects : communauté des étudiant.e.s de la région Asie-Pacifique.

II. Critères d'éligibilité

Les projets jugés éligibles devront remplir les critères suivants :

- Être soumis par un établissement d'enseignement supérieur membre de l'AUF dans la région Asie-Pacifique à jour de sa cotisation 2022.
- Le coordinateur du projet devra être un.e enseignant.e clairement identifié.e d'un de ces établissements ou un membre de la direction de la communication ou de toutes personnes dont le portefeuille d'activité comporte une dimension communication/promotion des études supérieures.
- Le projet devra être porté et soutenu par la plus haute autorité (PHA) de l'établissement membre, afin de garantir qu'il s'inscrit dans une démarche institutionnelle et non individuelle.

² Avec le cofinancement de l'Ambassade de France au Vietnam pour soutenir les éventuels projets vietnamiens sélectionnés.



- Le projet devra proposer un plan d'action à <u>12 mois</u>, avec les livrables explicités en annexe A; les activités devront être mises en œuvre à partir du <u>15 septembre 2023</u> pour les pays éligibles, à l'exception du Vietnam (en fonction de l'obtention de l'autorisation préalable par l'EES bénéficiaire auprès de son organisme de tutelle, au plus tard le <u>15 novembre 2023</u>).
- Les activités proposées en annexe A ne sont pas exhaustives et limitatives. L'AAP est ouvert à toutes les suggestions connexes.
- Le soutien de l'AUF ne devra <u>pas dépasser 80 % du montant global du projet</u>, sollicité dans la limite d'une enveloppe de **5 000 €**.
- Le projet devra être déposé au plus tard le : 31 juillet 2023.

Types d'activités et dépenses éligibles

L'AAP apportera son soutien financier à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de communication de.s formation.s du et en français, dans le cadre d'une enveloppe budgétaire maximale de **5 000 €.**

Le soutien apporté par l'AUF est destiné EXCLUSIVEMENT aux **activités francophones** et doivent cibler des **résultats tangibles** compatibles avec des **livrables** décrits dans l'annexe A du présent AAP.

III. <u>Critères et procédures de sélection de projets</u>

Les dossiers de candidature seront évalués par les membres de la Commission régionale d'experts économiques et scientifiques (CREES) de la DRAP, avec éventuellement recours à ses membres associés ou à d'autres experts partenaires compétents.

Les critères principaux pris en compte dans l'évaluation des projets seront les suivants :

- Pertinence du projet: adéquation entre les objectifs du projet et les objectifs de cet AAP, traduits par des produits livrables tels que définis dans l'annexe A;
- **Cohérence du projet :** adéquation entre les objectifs, les activités et les ressources (humaines, matérielles et financières) mobilisées pour le projet ;
- **Caractère innovant du projet :** nouveautés ou plus-values que le projet apportera par rapport à l'existant, justifié par rapport au contexte local/national/régional du projet ;
- Impact du projet : possibilités de pérennisation post-projet à court, moyen et long terme ;
- **Faisabilité du projet :** capacité à atteindre les objectifs fixés et à obtenir les résultats attendus dans le délai de <u>12 mois</u>.

La DRAP/AUF accordera une attention particulière aux projets qui :

- Envisagent un taux de co-financement élevé;
- Mobilisent de l'expertise francophone au sein du réseau de l'AUF;
- Impliquent plusieurs partenaires, notamment ceux venant de la société civile, des ONG et des entreprises ;
- Sont portés par des femmes.

IV. <u>Valorisation</u>:

Les meilleures initiatives de communication pourraient être compilées au sein d'un "guide pratique pour visibiliser ma formation francophone", ou faire l'objet d'actions de mise en valeur spécifiques par l'AUF.

V. <u>Volet formation pour une meilleure préparation des dossiers</u>

Afin d'accompagner au mieux les porteurs de projet dans la préparation de leur dossier de candidature, l'AUF et l'Ambassade de France au Vietnam mettront en place un cycle de formations en ligne, dispensées par des spécialistes et portant sur différents aspects liés à la mise en place d'une stratégie de communication dans le secteur éducatif.



VI. <u>Calendrier</u>

- Date de publication de l'appel : 25 mai 2023 ;
- Date limite de dépôt des formulaires : 31 juillet 2023 ;
- Sessions de formation en ligne : dates à confirmer ;
- Date de publication des résultats : avant le 1^{er} septembre 2023 ;
- Période de rédaction des conventions de financement : du 1^{er} au 15 septembre 2023 ;
- Période de demande d'autorisation préalable (pour les projets vietnamiens): à partir du 1^{er} septembre 2023;
- Date de démarrage effective des projets : à partir du 15 septembre 2023 pour les projets des pays éligibles autres que le Vietnam, à partir du 15 novembre 2023 pour les projets vietnamiens ;
- Date de remise du rapport intermédiaire : mars 2024 ou avril 2024 ;
- Clôture des projets (remise du rapport final et des livrables) : septembre ou octobre 2024 ;

VII. Candidature et contacts

Le dossier de candidature doit obligatoirement être adressé **en version originale** et **en version électronique** au bureau de l'AUF Asie-Pacifique de rattachement de l'établissement porteur du projet :

Établissements du Cambodge	Bureau AUF Cambodge Institut de Technologie du Cambodge Blvd. Confédération de la Russie 12156 Phnom Penh, Cambodge, B.P 2365 Téléphone: +855 23 883 135/136	M. Im Kravong Responsable <u>kravong.im@auf.org</u>
Établissements du Laos et de la Thaïlande	Bureau AUF Laos Vientiane, République démocratique populaire lao Téléphone: +856 21 77 18 00	Mme Marieke Charlet Responsable marieke.charlet@auf.org
Établissements du Pacifique	Bureau AUF Vanuatu Avenue Léopold Sédar Senghor, Port-Vila, Vanuatu Téléphone: +678 24 264	M. Timothée Kolomulé Responsable de projets timothee.kolomule@auf.org
Établissements du Sud du Vietnam	Direction régionale Asie-Pacifique (DRAP) Service des projets Salle 303, n°8 rue Tran Hung Dao, Hoan Kiem, Hanoi, Vietnam Téléphone: +84 24 38 247 382	M. Nguyen Tan Dai Responsable nguyen.tan.dai@auf.org
Établissements du Centre et du Nord du Vietnam		Mme Phung Thi Thanh Tu Chargée de projets phung.thi.thanh.tu@auf.org
Établissements d'autres pays de la région (Chine, République de Corée, Mongolie, Myanmar, Inde, Japon)		Mme Dinh Thi Hai Yen Chargée de projets dinh.hai.yen@auf.org